

# MANDERSCHIED Nicolas

(1822 - )

Roth/Our (DE)

## Patents (details)

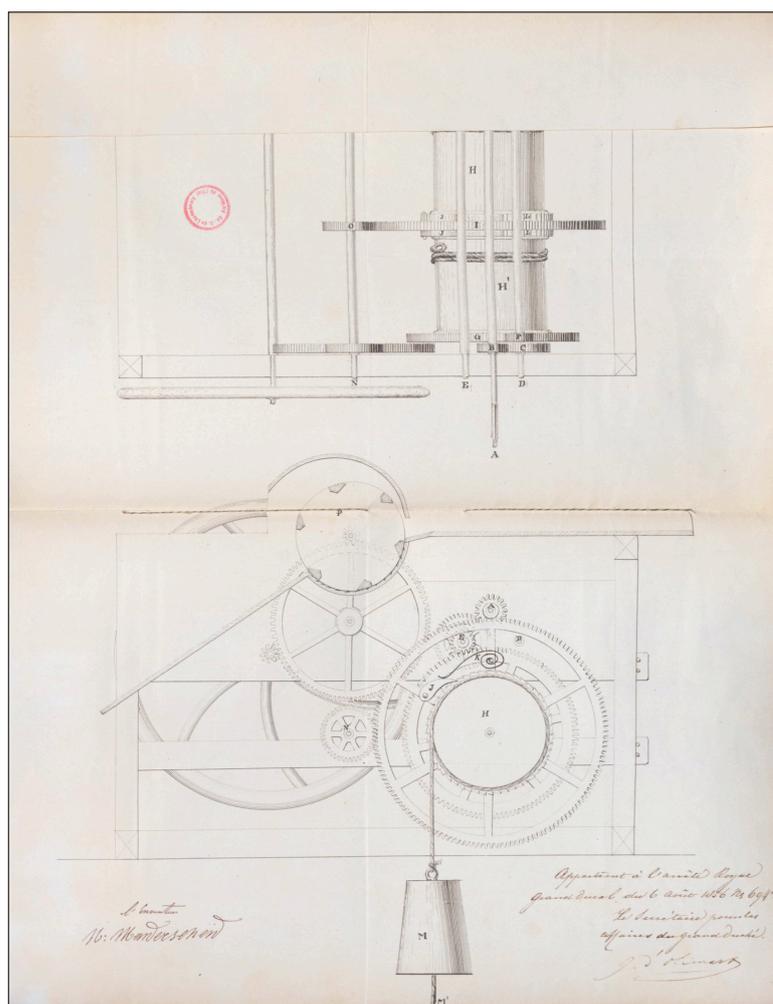
### 1 - Nouveau moteur appliqué à une machine servant à battre le grain (hache-paille) (Dreschmaschine)

LU patent	A054 <sup>1</sup>
Application date	31 March 1856

The description of the patent application explained:

*Ce système est composé principalement de deux tambours servant à monter alternativement à l'aide d'engrenages et d'une manivelle ou d'une roue à cheville, 2 poids de 300 livres chacun, et dont un seul suffit, étant abandonné à lui-même avec une vitesse de 1,30 m par minute, pour faire marcher les engrenages servant à donner le mouvement de rotation au batteur.*

*C'est ainsi que ces deux poids, montés et abandonnés tour à tour à l'action de la gravité, font alternativement et sans interruption marcher la machine. ...*



<sup>1</sup> ANLux H-0893 (dossier 0155/56)

MANDERSCHEID requested that the grant fee be waived and, in support of his request, he filed two annexes:

1° a statement signed by 9 farmer colleagues of the Diekirch area, praising the merits of his invention.

SALENTINY Hubert, MAJERUS Nicolas, THEIS-MAY (Bettendorf)  
SINNER Jacques (Longsdorf)  
SINNER Michel, MERGEN Pier (Tandel)  
WAMPACH Jean (Bleesmillen)  
WOLFF Franz (Diekirch)  
ZETTINGER Nicolas (Hessenmillen)

2° a statement by the Bettendorf farmers' association (*Collegium*) setting out that he had limited financial means.

The *Chambre de commerce* was given the possibility of appointing their own expert examiners and they chose François EYDT, *architecte de la ville de Luxembourg* and Eugène FISCHER, *vétérinaire et agriculteur* in Peppingen. By mid-June 1856 the *Chambre de Commerce* had not yet issued its opinion on the merits of the MANDERSCHEID machine and the latter, impatient, enquired on 13 June 1856 and again on 3 July 1856. In the meantime the experts had sent their report to the *Chambre de Commerce*:

*Les soussignés, chargés par la Chambre de commerce, à l'effet d'examiner la demande en obtention d'un brevet d'invention d'une machine à battre le grain présentée par le serrurier Manderscheid, ont l'honneur de vous faire part:*

*que le système proposé de faire marcher une machine à battre, au moyen d'une combinaison d'engrenages, dont le mouvement est sollicité par un poids double, alternativement remonté par la main d'un homme, est une application toute nouvelle, qui peut dans certains cas avoir son mérite pour la régularité d'un travail à produire.*

*Sous d'autres rapports, il ne faudra cependant pas, que l'inventeur se fasse illusion sur la valeur d'un travail plus grand produit par ces moyens, que s'il applique directement la main à la manivelle pour produire le battage; car le travail fait pour remonter le poids à la hauteur voulue, dans un temps plus court, est plus grand que celui que produit ce même poids, pour opérer la descente à même hauteur, par un temps plus long, abstraction faite de toute autre considération de frottement et de complications. <sup>1</sup>*

*Ce nouveau manège à poids et à bras d'homme, agissant par voie indirecte est du reste bien combiné, pour ne pas produire une interruption dans le mouvement.*

*Les attestations produites, demandent cependant être vérifiées directement, et nous croyons devoir engager la Chambre de commerce de désigner une personne de Diekirch comme étant plus proche de Bettendorf, de faire des essais comparatifs, de ce que cette machine produit d'effet, à l'égard d'autres machines de petite dimension. Si le résultat est un peu favorable, nous croyons, qu'il ne serait pas prudent de décourager l'inventeur, et de lui faire obtenir un brevet d'invention, même sans frais.*

*Nous devons aussi faire remarquer, que le plan n'est pas en double et que la description du plan manque totalement, elle doit aussi être en double pour être conforme à la loi.*

*Les experts : Eydt & Fischer*

This report was transcribed by the *Chambre de Commerce* on 3 July 1856 in the following terms:

*... Vous remarquerez, Monsieur l'administrateur général, par la lecture du rapport des experts que nous avons l'honneur de vous adresser avec la demande, le plan et deux certificats y joints en retour, la conclusion que le travail produit par la machine ne peut qu'être égal à la force développée pour remonter le poids moteur, que par ce conséquent il n'y a, en réalité aucune économie de force. <sup>2</sup> Cependant il serait possible que l'inventeur peut appliquer quelques pièces mécaniques qui facilitât ou accélérât le travail utile de la machine, mais dont l'existence n'est pas reconnaissable sur le plan.*

*Il est à craindre que le prix de revient de la machine Manderscheid ne dépasse l'avantage qui peut résulter de son emploi et que les agriculteurs qui en feraient l'acquisition ne s'aperçoivent que trop tard qu'ils ont été séduits par les apparences; afin d'éviter des mécomptes il paraît conseillable de charger un expert à proximité de Bettendorf de voir fonctionner la machine et de rendre compte de ses observations; Monsieur Faber, vétérinaire et agronome à Ettelbruck serait la personne que nous désignerions à cet effet si nous n'étions*

<sup>1</sup> *The experts were clearly not physicists!*

<sup>2</sup> *An accurate statement, in agreement with the laws of physics, correcting the experts' statement*

*retenus par le surcroît de frais résultant de cette commission et dont nous croyons devoir laisser au Gouvernement l'appréciation de l'opportunité.*

*Quoi qu'il en soit du mérite de cette invention nous partageons l'avis des experts qui il y a lieu d'encourager le sieur Manderscheid en lui accordant, pour une nouvelle application de la force motrice, un brevet, gratuitement, en considération de son état de fortune, et pour le terme de cinq ans pendant lesquels il aura peut-être le bonheur de perfectionner la machine à battre.*

*signed Lamock & Kuborn*

The *administrateur général des finances*, in charge of the patent application, asked MANDERSCHEID on 12 July 1856 to supply a complete description of the invention which was obviously missing.<sup>3</sup> On 22 July 1856 the requested documents were supplied by the inventor who had gone to the trouble of having professional drawings made.

The *administrateur* prepared the documents for issuing the patent and forwarded them to *S.A.R. le Prince Henri des Pays-Bas* in La Haye:

*Le sieur Nicolas Manderscheid, maréchal-ferrant à Bettendorf, sollicite un brevet d'invention pour une machine servant à battre le grain. À sa demande sont joints la description et le plan de l'appareil. La Chambre de commerce, après avoir pris l'avis d'experts, a fait un rapport dans lequel, tout en exprimant quelques doutes sur le mérite et l'utilité de l'invention, elle conclut cependant à ce que un brevet de cinq ans soit accordé aux demandeur à titre d'encouragement.*

*Je sou mets très respectueusement à la haute sanction de votre Altesse Royale le projet d'un arrêté conforme à cette conclusion.*

*Ce projet fixe à 42.32 Fr (20 Fl) le droit à payer par l'impétrant. C'est le minimum de la taxe pour un brevet de cinq ans. Le sieur Manderscheid a demandé que le brevet lui fût accordé gratuitement et il a été appuyé à cet égard par la Chambre de commerce.*

*Cependant la loi ne prévoit pas ce cas, et il n'entre pas dans les attributions du pouvoir exécutif d'exempter d'une taxe imposée par la loi.*

The *Secrétaire du Roi pour les affaires du Grand-Duché* returned the *arrêté* granting the patent adding the following wish:

*En vous renvoyant ci-joint, avec les annexes qui l'accompagnaient et revêtu de la sanction souveraine, l'arrêté qui confère au sieur N. Manderscheid un brevet d'invention pour une machine à battre le grain, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Son Altesse Royale le Prince Lieutenant du Roi m'a chargé de vous prier d'examiner encore s'il n'y aurait pas moyen d'exempter l'inventeur du paiement de la taxe de fr 42.32 qui lui est imposée.*

*J'oserais, à cet égard, Monsieur l'administrateur général, soumettre à votre appréciation le moyen suivant: si, comme le propose la Chambre de commerce, vous chargez un expert de voir fonctionner la machine et que le rapport de celui-ci fut favorable, ne pourriez-vous pas faire obtenir au sieur Manderscheid un subside qui lui permit à la fois de payer la taxe dont il s'agit et de tenter de nouveaux essais pour apporter à sa machine les perfectionnements dont sans doute elle est susceptible?*

The *administrateur général des finances* promptly instructed Ch. FABER, *professeur d'agronomie* in Diekirch to examine the MANDERSCHEID machine:

*Je vous prie de vouloir bien me faire un rapport sur le mérite et l'utilité de l'invention du sieur Manderscheid de Bettendorf, concernant l'application d'un nouveau moteur à une machine à battre le grain, et me donner votre avis sur le point de savoir si le sieur Manderscheid mérite, de la part de l'État, un encouragement pécuniaire qui lui servirait entre autres à payer la taxe légale du brevet d'invention qui lui sera délivré.*

Professor Faber reported back on 22 August 1856:

*J'ai l'honneur de satisfaire à votre dépêche en date du 14 de ce mois. Le sieur Manderscheid de Bettendorf veut remplacer la force motrice jusqu'ici employée pour la mise en action des machines à battre (un bras d'homme, manège à chevaux, cours d'eau, vapeur) par la propriété générale des corps, dite: pesanteur. Un corps pesant, un poids suspendu librement à la machine et soumis à l'action attractive, tel est le nouveau moteur "Manderscheid".*

*Quant à la machine elle-même, le mécanisme en est absolument le même que celui que l'on trouve dans les grosses horloges ou pendules de beffrois, ...*

<sup>3</sup> A change had taken place in the administration of the Government and the responsibility of granting patents had been transferred from Intérieur to Finances, hence the examination had been conducted on a drawing only, which had not happened previously

*Quand on veut mettre la machine en mouvement, on soulève le poids en enroulant l'un des bouts de la corde autour du cylindre; ceci se fait à l'aide d'une manivelle ...*

*La machine "Manderscheid" fait absolument le même travail que les machines ordinaires à bras d'homme; aussi obtiendrait-on un résultat tout analogue à celui actuellement produit, si l'on appliquait directement aux mécanismes la force de l'homme employé pour remonter le poids. La corde sans fin me paraît une dépense inutile*

*Il paraît ignorer la loi immuable qui nous dit que ce que l'on gagne en force on le perd en temps et vice versa.*

...

*Quoique laborieux et actif, Manderscheid est un pauvre homme qui me fait l'effet d'avoir le cerveau surexcité, par suite de ce qu'il appelle son invention, par suite de l'admiration et de l'adulation, feinte ou réelle, dont il est l'objet de la part de ses ignorants voisins. Il ne dort presque plus; il cause toujours de son brevet qui, d'après ses dires doit l'enrichir; il a déjà, m'a-t-il dit, 5 commandes, mais il ne veut les fournir que lorsqu'il sera en possession du brevet, bref, sa tête est remplie d'une foule de modifications qu'il désigne sous le nom d'améliorations.*

*Quoi que je ne puisse pas, pour ma part, prédire un bien grand avenir à la machine en question, je ne veux néanmoins pas, Monsieur l'administrateur général, préjuger la question, voilà pourquoi j'opterais pour la délivrance du brevet demandé (sans garantie du gouvernement, s'entend). Je ne connais pas bien les dispositions légales qui régissent les brevets d'invention; je suppose que la loi s'oppose à ce que le brevet "Manderscheid" soit délivré gratuitement. Je suis donc d'avis, Monsieur l'administrateur général, qu'il y'a lieu d'accorder pour le cas de l'espèce, un subside, car les encouragements donnés, à des hommes, comme Manderscheid, cherchant laborieusement à se rendre utiles, produisent toujours de bons résultats.*

The *administrateur général des finances* obviously was not aware of the government procedures of granting subsidies and requested the subsidy from the *administrateur général de Justice* who, in turn, recommended addressing the request to the *administrateur général de l'Intérieur* who accepted to enter the subsidy into his accounts. The subsidy was thus paid out and the patent certificate, granted already on 6 August 1856, was finally remitted to MANDERSCHEID on 20 September 1856 under the more precise title of:

*"Nouveau moteur appliqué à une machine servant à battre le grain"*